



Facturation nombreux frais pour réparation non effectuée

Par **hazor**, le **19/04/2014** à **11:57**

Bonjour

Je vous soumetts la situation de ma mère, agée de 79 ans.

Sa pompe à chaleur est tombée en panne (hors garantie). Elle a appelé le chauffagiste qui a effectué en tout 4 déplacements, a remplacé une pièce, sans réussir à réparer. Aucun devis n'a jamais été effectué.

Aujourd'hui, la pompe à chaleur ne fonctionne toujours pas, mais le chauffagiste a envoyé une lettre avec accusé de réception à ma mère, la sommant de payer 4 factures avec forfait déplacement et main d'oeuvre + une pièce remplacée.

En tout, plus de 400€ et aucune visibilité sur une réparation effective de la pompe à chaleur.

Quels sont selon vous les recours possibles ? Doit-elle vraiment payer ces multiples déplacements alors que le diagnostic n'est toujours pas établi et que le problème n'est pas réglé ?

Merci de votre aide.